



## Agriculture

Depuis toujours, ils font beaucoup pour la Mayenne. Économie, emploi, attractivité, image, innovation... Les agriculteurs et métiers associés représentent 9 % des actifs mayennais et ont contribué à bâtir l'image authentique de notre territoire. Le département est engagé pour soutenir cette filière, dans son maintien mais aussi dans ses mutations. Il faut parfois changer pour que rien ne change !

## Agriculture en Mayenne : un département moteur

Positionnée au 2ème rang national en viande bovine, 5ème rang en porc, 4ème rang en lait et 11ème rang en volaille, la Mayenne est particulièrement reconnue pour la qualité de ses productions, notamment animales.

Le saviez-vous ? L'agriculture en Mayenne est un secteur clé de l'économie locale puisqu'elle représente 9 900 actifs agricoles et 6 300 emplois salariés dans l'industrie agro-alimentaire, soit un quart des emplois de l'ensemble de l'industrie : transformation laitière, bovine et abattoirs.

Les fermes locales reposent essentiellement sur un modèle familial. Elles sont constituées d'environ 7 000 exploitations, 2 700 exploitations sociétaires et d'une surface de 74 hectares. Les capacités d'accueil sont immenses et revendiquent plus de 100 installations par an sur ces cinq dernières années.

La Mayenne est également une terre chevaline où 1 300 éleveurs de chevaux portent haut les couleurs de Pégase sur les hippodromes.

# Les priorités du Département pour soutenir l'agriculture et les agriculteurs

Le département a choisi de nouer un partenariat avec la Chambre d'agriculture, le CIVAM Bio qui regroupe les producteurs biologiques du territoire, le CIVAM AD qui prône une agriculture durable et la FD CUMA, réseau des coopératives d'utilisation de matériel agricole.

Dans ce contexte, le département de la Mayenne veut pérenniser les exploitations agricoles et environnementales en s'appuyant sur un certain nombre de priorités.

- Poursuivre la dynamique d'installation des jeunes agriculteurs mayennais,
- Accompagner et soutenir les exploitations fragilisées,
- Développer des circuits locaux pour approvisionner la restauration collective,
- Encourager la transition vers l'agro-écologie,
- Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires,
- Encourager la protection et la replantation des haies,
- Organiser des circuits de collecte et d'élimination des déchets issues des exploitations.

## Les aides financières du département pour l'agriculture mayennaise

Pour développer les circuits de proximité dans l'approvisionnement de la restauration collective, le département accompagne les projets portés par des agriculteurs qui ont choisi de transformer et vendre leurs produits agricoles à la ferme. Le Conseil départemental a sollicité ses partenaires (la Chambre d'agriculture et le CIVAM Bio) dans le cadre de contrats d'objectifs pour leur assurer un accompagnement technique. En parallèle, le laboratoire d'analyses apporte son expertise sur les questions sanitaires en amont et en aval du projet agricole.

Le Département de la Mayenne accompagne aussi plusieurs organismes désireux d'améliorer et valoriser la qualité des productions agricoles locales. Il soutient également des manifestations pour sensibiliser le grand public : comices agricoles, participation au Salon international de l'agriculture, journées portes ouvertes, etc.